



Organiser un programme régional / provincial de formation

Objectif

Organiser un programme annuel de formation pour les conférences d'une province / région.

Destinataires

Le Président Provincial, le référent formation au sein du Conseil Provincial.

Le mot de Frédéric Ozanam

Heureux celui qui a l'intelligence de sa mission près du pauvre et de l'indigent.

Règle / Statut de la SSVSP

§ 3.6 Des Conseils

A tous les niveaux, les Conseils sont spécialement appelés à [...] encourager les Vincentiens à assister à des cours de formation, ...

§ 3.12 De la formation des membres

Il est essentiel que la Société ne cesse d'encourager la formation de ses membres et de ses responsables, afin de développer leur connaissance de la Société et leur spiritualité, d'accroître leur sensibilité, la qualité et l'efficacité de leur service à l'égard des pauvres, et de les aider à prendre conscience des avantages, des ressources et des possibilités qui sont offerts aux pauvres. La Société offre aussi à ses membres l'opportunité d'approfondir leur formation, dans le but de mieux les aider à développer le niveau culturel et social de ceux auxquels ils se dévouent et qui sollicitent cette aide.

La formation continue est une exigence au sein de nos Conférences. Les changements sociaux constants, les nouvelles législations, les nouveaux moyens mis à notre disposition, exigent de chaque Vincentien un effort pour se maintenir à niveau et recevoir constamment une nouvelle formation. On ne peut pas se passer de cette mise à jour qui nous permettra de mieux servir ceux qui souffrent.

L'obligation "essentielle" doit refléter un engagement ferme de la part de chaque Conseil, qui doit développer un programme de formation.

Ces formations en province permettent également de renforcer les relations inter-conférences, de créer un réseau. Elles offriront aux bénévoles un espace commun de rencontre pour favoriser les contacts, les échanges et la collaboration, de manière à conforter les conférences dans l'idée d'un travail commun.

L'accent de ces formations portera sur des aspects sociaux, techniques ou administratifs, mais devra également être mis sur la spiritualité. Elles apporteront un soutien aux bénévoles en difficulté avec les familles qu'ils côtoient. Le style de formation doit permettre d'appréhender la réalité, d'amener à la regarder sous tous les angles et puis de l'aborder autrement.

Contenu du programme de formation

Le Conseil doit partir des besoins spécifiques de la province et des conférences, des problématiques éventuellement rencontrées. Pour chaque formation, l'objectif doit être clairement défini et annoncé.

Voici quelques thèmes qui ont, par exemple, été couverts par la province du Brabant Wallon, qui a mis en place un programme annuel depuis quelques années :

- recrutement des bénévoles
- surendettement et le Règlement Collectif de Dettes
- mise en observation (ex « collocation »)
- fonctionnement du CPAS
- violence conjugale
- fonctionnement de la mutuelle
- dépression et le suicide
- chômage : institutions et règlementation de base
- aide à la jeunesse
- grands troubles psychiatriques
- alcoolisme
- logement social
- demande d'asile en Belgique
- gestion de ses propres limites
- témoignage de membres des AA, Al-Ateen et Al-Anon
- gestion de l'agressivité
- les pensions et la Grapa
- formation de base de l'AFSCA pour les bénévoles des banques alimentaires
- travail du Juge de Paix
- AWIPH et son fonctionnement

Quel que soit le thème, il est important qu'un membre du Conseil Provincial fasse le lien avec les valeurs et les fondements de la Société Saint Vincent de Paul.

Fréquence et durée

Un calendrier annuel doit être établi pour permettre à chaque conférence de s'organiser. Si possible, ces formations doivent avoir lieu tous les mois ou tous les deux mois, cet automatisme permet une fidélisation des participants.

1h30 à 2h de formation sont suffisante en général pour (dé)couvrir le thème, soit en matinée, soit en soirée, d'après les possibilités du plus grand nombre.

Déroulement

- Accueil avec café pour favoriser les échanges entre participants.
- Prière d'ouverture (comme pour toute réunion vincentienne) si possible en lien avec le thème.
- Présentation du thème, de l'objectif de la formation et de l'orateur.
- Attentes des participants.
- Exposé.
- Questions – réponses.
- Evaluation – a-t-on répondu aux attentes des participants ?

Intervenants

Afin de favoriser les échanges et de limiter les coûts, le Conseil privilégiera des intervenants locaux, trouvés via les réseaux de partenaires des conférences.

Exemples : assistante sociale du CPAS, infirmière ONE, avocat, juge de paix, employé d'un service de lutte contre le surendettement, ...

On mémorise 15% par l'écoute, 80% par la pratique. Veiller dès lors à avoir des intervenants qui interagissent. Un cours 'ex cathedra' sera moins profitable.

Public-cible

Le formateur fera attention de toujours rester accessible. Certaines formations pourront être plus pointues et à destination de membres ayant une fonction spécifique : président, conseiller spirituel, trésorier, ...

Le conseil doit clairement définir le public-cible dans l'invitation.

Lieu

- Salle adaptée au nombre, chauffée, éclairée, isolée du bruit.
- Formation de type 'exposé' : public assis en vis-à-vis de l'orateur, attention à l'acoustique et à la visibilité des supports éventuellement projetés sur un écran.
- Formation de type 'débat – échanges d'expériences' : public assis en cercle, éventuellement autour de table.
- Tableaux papiers & marqueurs pour noter les idées, faciliter un rapport ultérieur.
- PC, rétroprojecteurs, écrans à tester avant la formation !

Soutien par le Conseil National

Le Conseil National soutiendra a posteriori les provinces / région par l'octroi d'un montant annuel de maximum 300 € aux conditions suivantes :

- présentation d'un programme annuel de formation en début d'année avec les éléments suivants : thèmes, durées, intervenants prévus, lieux, budget prévisionnel.
- rapport en fin d'année sur le programme réalisé avec le nombre effectif de participants à chaque formation.
- au moins un des thèmes sera en lien direct avec la SSVP : présentation de la SSVP, de St Vincent de Paul, de Frédéric Ozanam, ...

Le point de contact pour ce soutien sera la Fospi (fospi@vincentdepaul.be).

Pour aller plus loin

Est-ce que le programme annuel de formation répondra aux attentes des vincentiens ?

Est-ce que cela permettra de mieux connaître la SSVP et de mieux aider les personnes en difficulté ?

Est-ce que les rencontres permettront de renforcer la cohésion au sein de la province ?

Voir aussi

Dynamiser les conférences d'une province / d'une région